

# LE CARILLON

HEUGNES

AUTOMNE 2009

## Sommaire

Le Mot du Maire	1
Commune de Heugnes	2-3
Communauté de Communes	4
Liste électorale	4
Forêt communale	5
Puits et forage	5
14 août - 15 août 2009	6
Photos	7-8-9-10
Boulangerie	11
Témoignage L. DEPOND	12-13
Chasse	14
Football	15
Etat-Civil	16
Secourisme	16
Calendrier des manifestations	16

## Le Mot du Maire

Les appels d'offres pour la boulangerie et la seconde tranche de travaux d'assainissement ont donné des résultats que je qualifierais de très positifs.

Pour la boulangerie le montant des travaux, très en dessous de l'estimatif, nous a permis de retenir plusieurs options (enduit, revêtement de la cour, chauffe-eau solaire...) Le montage des subventions est clos. Il reste à attendre le feu vert des organismes subventionneurs pour un début de travaux en janvier.

Quant à l'assainissement, avec un très bon marché (- 35% par rapport à l'estimatif DDE), en fonction des avis officiels d'attribution de subventions, les travaux devraient en principe débiter avant la fin de l'année.

En ce qui concerne l'agrandissement de la caserne des pompiers, lié à la départementalisation du C.P.I., les travaux consistent en la construction d'un appentis abritant sanitaires, douches, bureau et une petite salle de réunion, les plans et l'estimatif sont en cours. Le marché et le montage financier suivront pour aboutir à une réalisation au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010. La pérennité du C.P.I. passe par la départementalisation, qui, elle-même, est liée aux travaux et à l'équipement.

Vous recevrez en même temps que le Carillon un questionnaire sur le compostage que je vous demanderai de nous rapporter en Mairie le jour où vous viendrez prendre vos sacs poubelles pour la prochaine saison (vers la mi-novembre en principe). Les colis de Noël pour les administré(es) âgés de 70 ans et plus seront distribués le vendredi 18 décembre 2009.

Le Conseil Municipal et moi-même vous donnons rendez-vous, pour la Cérémonie des Vœux, le Mercredi 30 décembre à partir de 17 h 30 à la Maison des Associations.

**Bernard GARNIER**

Bulletin Municipal  
n°56  
Automne 2009

Le Carillon - Bulletin Municipal réalisé par la commission de l'information  
Mairie - 36180 Heugnes - Tel. 02 54 39 01 85 - Fax. 02 54 39

# COMMUNE DE HEUGNES



Réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

## **SEANCE DU 4 septembre 2009**

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'AGENT DES SERVICES TECHNIQUES NON TITULAIRE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de renouveler le contrat de travail de l'agent des services techniques contractuel, chargé d'effectuer le ménage à la Maison des Associations, conformément aux dispositions de l'article 3 alinéa IV de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de renouveler le contrat de l'agent des services techniques contractuel à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, pour une durée de UN AN.
- de fixer la durée hebdomadaire de travail à 3 heures. S'il s'avérait nécessaire de faire effectuer à l'agent recruté des heures de ménage en supplément, à l'occasion d'évènements ponctuels, ces heures seraient rémunérées en heures complémentaires.

### **CONVENTION ENTRE LE DEPARTEMENT DE L'INDRE ET LA COMMUNE DE HEUGNES- SERVITUDE NRA- ZO**

Afin d'étendre la couverture A. D. S. L. à de nouvelles lignes sur les communes mal desservies, le Département de l'Indre a engagé une opération de boucles locales numériques par la création de nœuds de raccordements abonnés en zone d'ombre (NRA- ZO).

Suites aux études qu'a fait effectuer le Département, il s'avère que la parcelle cadastrée AN N° 4 appartenant à la Commune a été identifiée comme la plus pertinente pour l'implantation d'une armoire NRA- ZO.

Aussi, afin de fixer les conditions d'implantation et d'entretien de cette armoire, une convention de servitude doit être établie entre le Département et la Commune.

### **LOCAL DES POMPIERS- EXTENSION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de demander à la SCP PIRES un chiffrage pour cette opération.

### **AGRANDISSEMENT DE LA BOULANGERIE DE HEUGNES- PLAN DE FINANCEMENT**

DEPOT DU DOSSIER AU FISAC (Fonds pour la sauvegarde, la transmission et la restructuration des Activités Commerciales et Artisanales). DEPOT DU DOSSIER AU CONSEIL GENERAL (Fonds Départemental d'aide au Maintien des Activités Commerciales en Zone Rurale). DEPOT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux programmés à la boulangerie de Heugnes pour l'année 2009, il convient d'arrêter le plan de financement comme suit :

Montant prévisionnel des travaux H. T. : 245 592.23 €

Région	18.32 %	45 000.00 €
FISAC	25.09 %	61 610.00 €
Conseil Général	11.50 %	28 246.00 €
FEADER	25.09 %	61 610.00 €
Total subventions	80%	196 466.00 €
FONDS PROPRES DE LA COMMUNE	20%	49 126.23 €
T. V. A.		48 136.08 €
Reste pour la Commune		97 262.31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- sollicite l'octroi des subventions ci-dessus de la Région, de l'Etat et du Conseil Général.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour poursuivre la réalisation des travaux et signer les demandes de subvention, les devis et factures correspondantes.

### **PRESENTATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE DE LA BOULANGERIE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commission d'appel d'Offres (C.A.O.) s'est réunie en Mairie le 25 septembre 2009 afin de procéder à l'ouverture des plis dans le cadre du marché concernant l'extension des locaux de la boulangerie.

La C.A.O. a retenu, dans l'ordre, les entreprises suivantes :

- LOT 1 - DEMOLITIONS, GROS-CŒUVRE, VRD : SARL LEVEQUE-BOURBONNAIS (36 - Faverolles) pour un montant de 53 592.53 € H.T.
- LOT 2 - CHARPENTE BOIS, COUVERTURE, ETANCHEITE : SARL CHARPENTIER (36 - Châtillon sur Indre) pour un montant de 15 862.69 € H.T.
- LOT 3 - MENUISERIES EXT ALU, SERRURERIE : SARL C&L DAVIER (36 - Le Pont Chrétien) pour un montant de 12 450.00 € H.T.
- LOT 4 - MENUIS. BOIS, DOUBLAGES, CLOISONS, ISOLATION, FAUX-PLAFONDS : entreprise DARNAULT (36 - Pellevoisin) pour un montant de 14 118.60 € H.T.
- LOT 5 - PLOMBERIE, SANITAIRES : Ets GANDOLFI (36 - Ecueillé) pour un montant de 8 386 € H.T.
- LOT 7 - CARRELAGE, FAIENCE : SARL TETOT (36 - ARDENTES) pour un montant de 16 277.33 € H.T.
- LOT 8 - PEINTURE : entreprise BIDAULT (36 - Levroux) pour un montant de 4 279.06 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de la C.A.O.

### **CHOIX DU BUREAU DE CONTROLE ET MISSION SPS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du projet de rénovation de la boulangerie, il convient de choisir un bureau de contrôle chargé des missions de contrôle technique, de sécurité et de protection de la santé. Une consultation a été lancée auprès de 3 agences, 3 ont répondu. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre de la Société APAVE pour un montant de 3 570 € H.T.

### **ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DU BOURG (2<sup>ème</sup> tranche) - PRESENTATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE**

Après avoir pris connaissance du résultat de l'ouverture des plis, dans le cadre de l'appel d'offre de l'assainissement du 29 septembre 2009, le Conseil Municipal approuve la décision de la C.A.O. L'entreprise POULAIN (36 - Le Poinçonnet) est retenue pour un montant de 166 631.68 € TTC



**Plantation des  
roseaux à la  
station  
d'épuration le  
2 octobre 2009**



### **TAXE D'HABITATION DES LOGEMENTS VACANTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS**

Les dispositions de l'article 1407 bis du Code Général des Impôts permettent d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de cinq ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de diffuser l'information d'abord puis d'appliquer cette taxe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010.

### **RALLYE AUTOMOBILE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le passage du Rallye automobile 2010 (1<sup>er</sup> et 2 octobre 2010) sur la commune de Heugnes.

### **COLIS DE NOEL 2009**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'offrir un fromage de chèvre, à prendre pour moitié chez Mme SINIC et Mr RIOLAND, fromagers à Heugnes.

Le Conseil de Communauté de Communes, réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard GARNIER, Président, a, lors de sa séance du 7 octobre dernier, demandé que soit observée une minute de silence à la mémoire de Monsieur MEYNADIER de Selles-sur-Nahon, ancien membre du Conseil de Communauté de Communes.

Il a révisé les loyers des divers logements.

Il a également accepté l'avenant n°1 au marché passé avec SITA Centre Ouest pour la mise en place de bacs de 600 litres ou de bennes de 15m<sup>3</sup> pour des évènements ponctuels.

Après avoir pris connaissance des résultats de la consultation effectuée pour la fourniture et la livraison de sacs plastiques pour la collecte des déchets ménagers, il retient la Sté POUBSAC, la mieux disante.

Concernant les travaux de voirie à réaliser sur le territoire de la CDC au cours de l'année 2010, des subventions seront sollicitées auprès du Conseil Général au titre du Fonds d'Action Rural (FAR) et auprès de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement.

Il prend bonne note du courrier émanant de la Société BOURDEIX qui ne souhaite pas renouveler son bail au 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Le devis de l'entreprise CHARPENTIER à Châtillon-sur-Indre est retenu pour les quelques travaux de réfection de zinguerie à réaliser sur le bâtiment « Le Berry » à Villegouin.

Un devis sera sollicité pour la pose de volets au logement sis 5, place de l'Eglise à Préaux.

### LISTE ELECTORALE S'INSCRIRE ET Y DEMEURER



**Pour être inscrit ou pour demeurer sur les listes électorales d'un bureau de vote déterminé, deux conditions sont nécessaires :**

**Il faut avoir la qualité d'électeur :**

- nationalité française
- être majeur (18 ans) au 29 février de l'année suivante
- jouir des droits civils et politiques

**Et il faut avoir une attache avec la Commune du bureau de vote, c'est-à-dire :**

- être domicilié dans la commune ou
- être résident réel pendant une période continue de six mois ou
- être contribuable depuis plus de cinq ans, sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

**Si ce n'est pas déjà fait, pensez à vous inscrire dans la commune  
dans laquelle vous remplissez ces conditions  
AVANT LE 31 DECEMBRE de l'année en cours**

## CLOISONNEMENT EN FORET COMMUNALE

Des cloisonnements vont être effectués dans la Forêt Communale, parcelle 9. Les personnes intéressées par des cépées de charmes, des perches de trembles et de bouleaux doivent se faire inscrire en mairie dès que possible.

Deux camions de pierres ont été écartées dans l'allée de la Forêt Communale.



### **En bref...**

*Les deux arrosoirs du Cimetière de Heugnes ont disparu. Dévolus au service de toute la population fréquentant ce lieu, il serait bon de les remettre à leur place, après chaque usage. Merci...*

### **Informations générales...**

Vous êtes victimes ou témoins de violences faites aux femmes :  
Vous **VOULEZ**, vous **POUVEZ**, vous **DEVEZ** en parler. Le CIDFF, Plus Jamais Ça, Le Planning familial et Femmes Solidaires vous **ACCUEILLENT**, vous **ECOUTENT**, vous **ORIENTENT** tous les premiers lundis de chaque mois de 13 h 30 à 15 h au Centre Social Saint-Jean.

2, rue Edith Piaf 36 000 CHATEAUROUX – 02.54.60.38.60. et aussi : 3919

Site internet : [stop-violences-femmes.gouv.fr](http://stop-violences-femmes.gouv.fr)

## **PUITS - FORAGE**

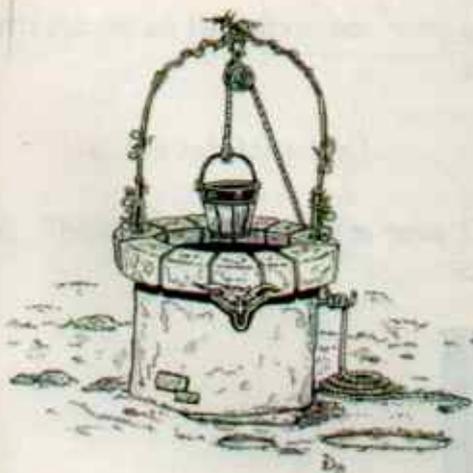
Prélèvement d'eau souterraine

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier chaque particulier qui utilise ou souhaite réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en Mairie (que ce soit un puits ou un forage).

Les déclarations sont à déposer :

- jusqu'au 31 décembre 2009 pour les ouvrages existants.
- un mois avant le début des travaux pour tout nouvel ouvrage

Les usagers sont informés que ces formulaires sont à leur disposition en Mairie.



## 14 Août 2009 - Fête Cycliste



Les festivités ont débuté le 14 août par le Grand Prix Christian Fenioux avec, au départ, 120 coureurs licenciés dans les plus grands clubs. La course fut animée de bout en bout et un regroupement général dans le dernier tour amena 73 coureurs à un sprint massif et spectaculaire remporté de main de maître par le coréen du Cycle Poitevin CHO Ho Sung devant Cyril PATOUX (VC Rouen) et César BIHEL (CM Aubervilliers 93).

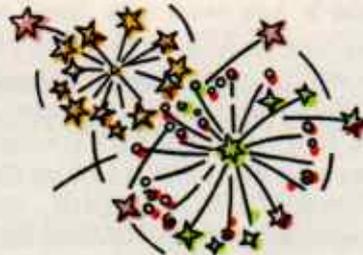
La deuxième épreuve du triangle Berry Sud, épreuve interrégionale organisée sur les quatre premiers tours vit la victoire du morbihanais de Vannes Denis ELAIN légèrement détaché devant Johan BALLATOIRE (Carnoux) et Meven LE BRETON (Rennes). Cette compétition qui comportait 8 courses du 13 au 20 août a été dominée par Meven LE BRETON en individuel et le VC Rennais, son club, en équipes.

L'an prochain, la 17<sup>ème</sup> édition du Grand Prix Christian Fenioux deviendra l'une des huit épreuves de Coupe de France LOOK. Les 20 meilleures équipes françaises seront au départ avec 8 coureurs chacune.

Si l'inscription est officielle, il reste néanmoins à modifier le parcours qui sera ramené de 21 à 16 km à parcourir en principe 11 fois.

Les coureurs emprunteront la route de Palluau jusqu'à la Fosse Blanche pour rejoindre les Doucets. La ligne d'arrivée sera ainsi installée environ 30 mètres plus haut.

Prochainement des responsables de la F.F.C. vont venir sur place. Aujourd'hui, la seule interrogation est de savoir si nous serons autorisés à organiser l'épreuve du Triangle Berry Sud en même temps. Une belle récompense pour le club et les organisateurs.



Cette année encore, la fête du 15 août fût une belle réussite. Le beau temps était là. Un peu trop de chaleur l'après-midi mais l'affluence des spectateurs le soir était au rendez-vous.

Cette fête doit sa réussite au travail du Comité des Fêtes et à tous les bénévoles qui viennent renforcer nos rangs.

Cette belle journée se termina par un superbe feu d'artifice tiré dans la vallée du Nahon, sous l'œil de milliers de spectateurs. A cet effet, nous remercions vivement la municipalité à qui nous devons ce spectacle féerique.

Le Comité des Fêtes tient aussi à remercier la population de Heugnes pour son accueil et sa générosité lors du passage des bénévoles pour la tournée des membres honoraires.

En espérant faire encore mieux, nous vous disons à l'année prochaine.

Le Comité des Fêtes

*Nous remercions également le Conseil Général et Monsieur Eric BELLET pour le concert de NICOMAD. En effet Heugnes a bénéficié d'un des 8 concerts gratuits de DARC AU PAYS.*



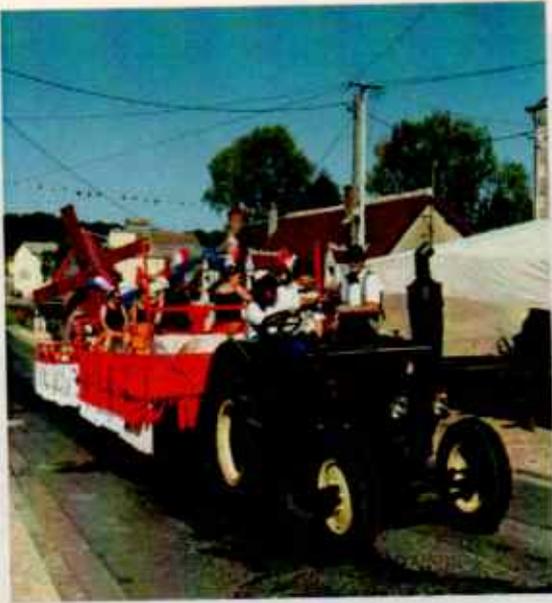
**30 août 2009**  
**Passage de la Châteauroux-Classic de l'Indre**  
**Trophée Christian Fenioux**



**3 octobre 2009**  
**Challenge départemental des écoles de cyclisme**



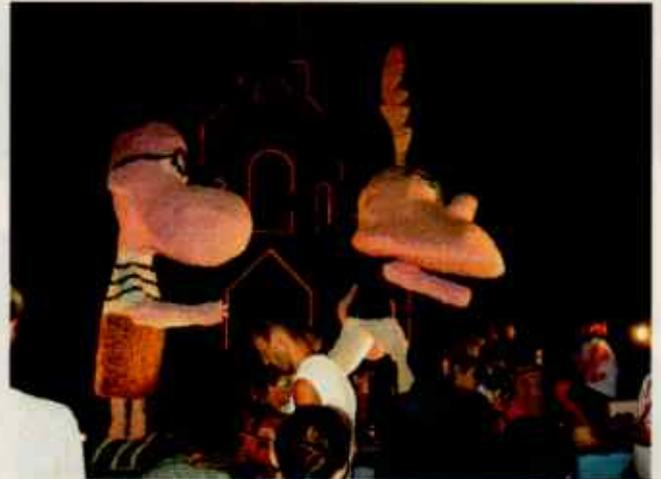
15 AOUT 2009



65<sup>ème</sup> Cavalcade



**NICOMAD en concert**



**Cavalcade de nuit**



**Fête foraine : une nouvelle attraction à Heugnes !**



## **CLUB DES AMIS DU JEUDI**

**La reprise a au lieu le 27 août**

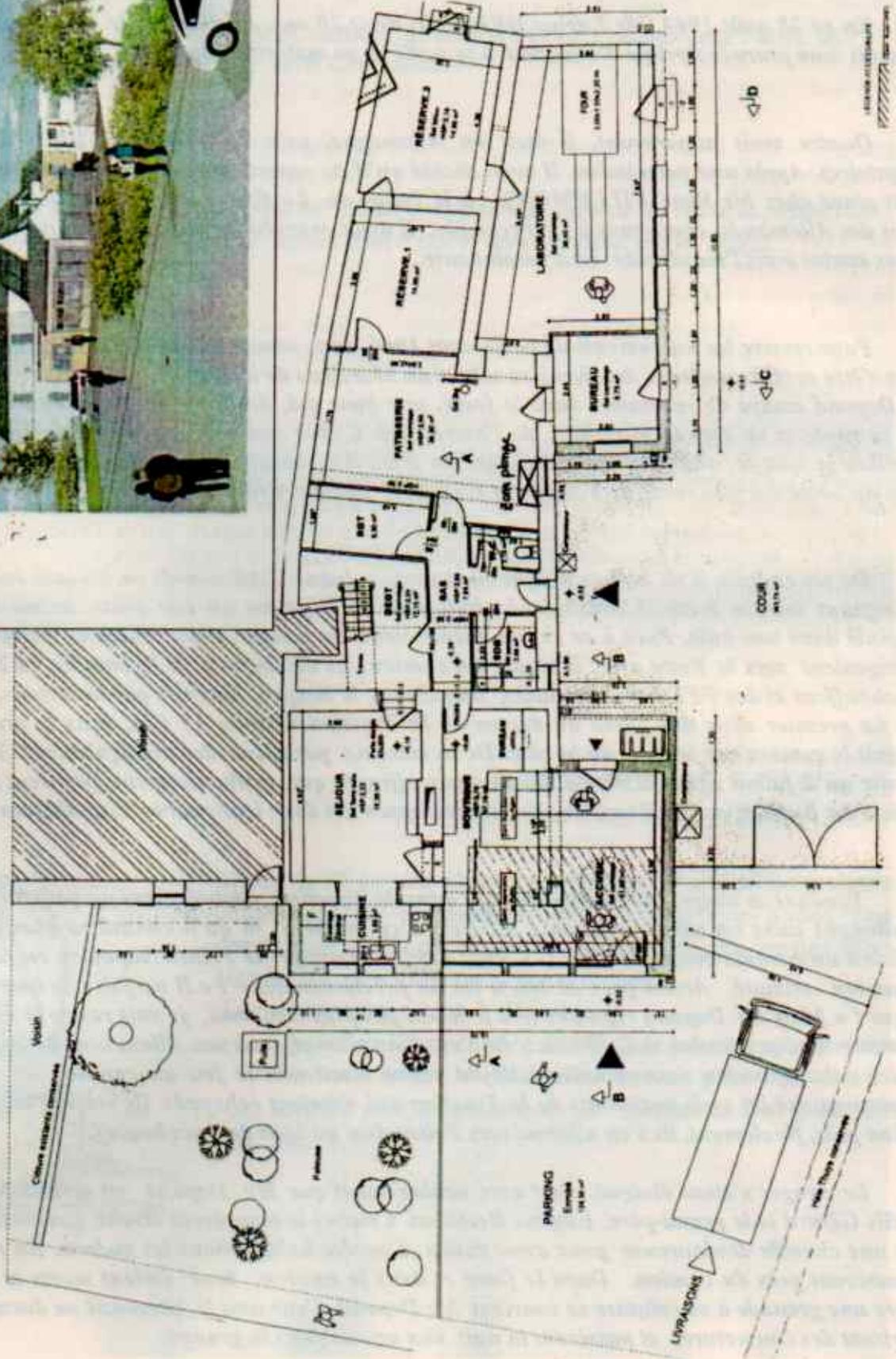
**Journée randonnée pique nique à l'Etang Baron  
à Buzançais, le 10 septembre**



**28 août 2009  
Cérémonie de la butte  
65<sup>ème</sup> anniversaire**

# Extension des Locaux de la Boulangerie

15 Place Saint Martin. 36180 HEUGNES



## **MONSIEUR LUCIEN DEPOND** **un témoin au coeur de l'histoire de La Butte**

*En ce 28 août 1944, Mr Lucien DEPOND avait 20 ans. Le 29 août, le lendemain, il allait avoir 21 ans, mais une journée terrible l'attendait à la veille de sa majorité légale !*

*Quatre mois auparavant, il était en Allemagne, près de Trèves en STO (Service du Travail Obligatoire). Après une permission, il avait décidé qu'il ne repartirait pas et, depuis le mois de mai 1944, il s'était placé chez Mr René VILLEMONT, à la ferme de La Butte. Déjà, à la fin du mois de juillet, au départ des Allemands cantonnés à La Pyramide, il avait entendu les balles siffler au-dessus de sa tête, il ne fut pas atteint mais l'inquiétude était permanente...*

*Pour revivre les événements de ce 28 août 1944, nous sommes donc retournés sur les lieux du drame. Après s'être arrêté au niveau des derniers arbres du Marchais de la Butte, Mr Depond essaya de retrouver, dans le fossé, une buse qui, drainant le creux naturel du terrain, passe sous la route et va vers le Marchais, de l'autre côté. C'était son repère pour situer l'endroit précis où il travaillait ce jour-là, avec ses deux chevaux. En effet, il labourait à une centaine de mètres plus loin, dans le champ situé entre la route de Villegouin et celle du Gardon Frit.*

*De cet endroit, il vit arriver l'impressionnante colonne d'Allemands en déroute venant de Palluau et se dirigeant vers la Butte. L'avant-garde était déjà à la ferme où elle avait même installé un canon, dissimulé dans une haie. Face à ce canon, inconscients du danger, deux véhicules venaient de La Vente et se dirigeaient vers la Butte avec, à bord d'un camion, les démineurs de la bataille du 25 août à Ecueillé, leur chauffeur et des FFI. Les Allemands, traqués par le maquis, harcelés par les avions, étaient sur le qui vive. Le premier obus tiré passa au-dessus de la Traction Citroën 15 CH, dans le creux de la route, et atteignit le camion sur le haut de la côte. De la colonne partaient des tirs également. Mr Depond comprit très vite qu'il fallait agir : il détela ses chevaux effrayés qui, instinctivement, partirent au galop vers leur écurie à La Butte. Funeste direction : ils furent stoppés net dans leur course et tombèrent près de la route.*

*Pendant ce temps, Mr Depond courait dans la direction opposée, vers un petit bois. Pour se protéger il s'allongea dans un sillon profond... Et c'est à ce moment là qu'il connut sa plus grande frayeur : il entendait un homme courir vers lui ! C'était Lucien Monnier -le Prince Napoléon en fait- qui avait sauté du camion attaqué. Arrivé près de lui, il lui dit précipitamment : « Il ne fait pas bon rester là, il y a du danger ! » Mais Mr Depond répondit : « je n'irai pas plus loin, moi, je vais rester là ! ». Etrange et brève rencontre de deux destins si différents... Et c'est donc allongé dans son sillon, sans bouger, qu'il attendit la fin des échauffourées : un deuxième tir de canon avait mis le feu au camion, les Allemands tirèrent longuement sur les trois occupants de la Traction qui s'étaient échappés, ils vinrent achever les blessés du camion puis, finalement, ils s'en allèrent vers Pellevoisin au bout de deux heures.*

*Le danger s'étant éloigné, c'est avec soulagement que Mr Depond vit arriver Mr René Villemont, son fils Gérard et le grand-père, Eugène Bertrand. Ceux-ci le trouvèrent vivant, sans aucune blessure, avec juste une cheville douloureuse pour avoir couru à perdre haleine dans les guérets. En rentrant à la ferme, ils passèrent près du camion. Dans le fossé et dans le camion, tous étaient morts et l'un d'eux portait encore une grenade à sa ceinture se souvient Mr Depond. Cette nuit là, personne ne dormit dans la maison : ils prirent des couvertures et passèrent la nuit aux aguets dans la grange.*

*Le lendemain, les corps des victimes furent transportés à Ecueillé pour y être inhumés. Avec l'aide de Mr Henri Moulin, de sa bétailière et de quelques hommes, les chevaux furent transportés et enterrés à la Pyramide, dans des trous laissés par les Allemands.*

*Mr Depond assista plusieurs fois à la cérémonie de la Butte. La dernière fois, ce fut pour le cinquantième anniversaire. Agé de 86 ans, Mr Lucien Depond est toujours aussi droit et aussi dynamique qu'à vingt ans. Avec admiration, on le voit encore travailler inlassablement cette terre qui lui fut salutaire, cet après-midi là, au creux de son sillon.*

*Bien qu'il ait accepté gentiment de me raconter ce qu'il vécut, 65 ans plus tôt, et de revenir sur les lieux du drame, Mr Lucien Depond m'avoue sur la route du retour: « Tant d'années après, on ne devrait plus parler de ces histoires » Et pourtant, les témoignages de ceux qui ont vécu au coeur des événements sont rares et d'une importance capitale. Toute histoire vécue est précieuse pour mieux comprendre la difficulté de cette période et, plus généralement, l'horreur des guerres et les traumatismes pour les populations qui les subissent encore actuellement.*

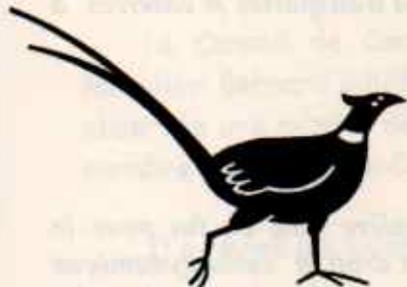


*Je remercie chaleureusement Mr Lucien Depond pour m'avoir fait partager, sur les lieux mêmes du drame, ce qu'il a vécu en ce 28 août 1944.*

*28 août 2009 GL*



## Société Communale des chasseurs de Heugnes



La société communale de chasse de Heugnes présidée par Mr Alain Perraguin a tenu son assemblée générale le 27 mars 2009 avec 20 sociétaires présents.

Les rapports d'activités et financiers présentés par le trésorier montrent un solde déficitaire, ils ont été approuvés à l'unanimité.

Cette année, il a été décidé d'augmenter les cotisations de 5 € ce qui fait 80 € à toutes les personnes physiques résidentes à titre principal ou secondaire dans la commune, à 95 € pour les propriétaires d'au moins un hectare de terres et à 110 € pour les anciens chasseurs de la saison 2006 non résidents et ne possédant pas au moins un hectare dans la commune. Une majoration de 10 € est demandée à ceux qui ne participent pas au nettoyage des layons.

Les cartes d'invités sont délivrées par Mrs Alain PERRAGUIN, Joël GUILPAIN et Francis LAY à partir du 4<sup>ème</sup> dimanche de chasse pour un montant de 10 €.

Chaque chasseur n'est autorisé qu'à un lièvre et deux perdrix par journée de chasse et limité à deux lièvres pour toute la saison.

Les horaires d'ouverture sur les terrains communaux sont à 9 h, sauf pour les battues aux grands gibiers qui sont organisées à 8 h 30.

La chasse en plaine est interdite le matin de chaque battue organisée.

**RAPPEL** : le tir de la poule faisane est interdit sur l'ensemble du territoire de la Commune de Heugnes et le tir du coq faisane est seulement autorisé :

les dimanches 22 et 29 novembre et le 6 décembre 2009.

Le bureau est composé :

Président : Alain PERRAGUIN ;

1<sup>er</sup> Vice-président : Denis TOZZINI ; 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Joël GUILPAIN ;

Secrétaire : Michel GOILIER ; Secrétaire Adjoint : Roger BONTEMPS ;

Trésorier : Ludovic LEBREUIL ; Trésorier Adjoint : Francis LAY ;

Membres : Carole BESNARD, Daniel COUTY, Alain DESCHAMPS, Raymond GODART et Jean SELLIER ;

Commissaire aux comptes : Jean-Louis KANATCHIAN



# FOOTBALL

Equipes	Dates des matchs aller	Dates des matchs retour
Heugnes - Villegouin	13 Septembre 2009	30 mai 2010
Heugnes - Villentrois	27 septembre 2009	17 janvier 2010
Valençay - Heugnes	11 octobre 2009	31 janvier 2010
Heugnes - Chabris	Le 18 Octobre 2009	Le 21 Février 2010
Ecueille - Heugnes	Le 25 Octobre 2009	Le 7 Mars 2010
Heugnes - Veuil	Le 1 <sup>er</sup> Novembre 2009	Le 14 Mars 2010
Vatan - Heugnes	Le 8 Novembre 2009	Le 28 Mars 2010
Heugnes - Dun Le Poellier	Le 15 Novembre 2009	Le 18 Avril 2010
Rouvres - Heugnes	Le 29 Novembre 2009	Le 25 Avril 2010
Heugnes - Luçay Le Mâle	Le 6 Décembre 2009	Le 2 Mai 2010
Varennes - Heugnes	Le 13 Décembre 2009	Le 16 Mai 2010

4<sup>ème</sup> division



Equipes	Dates des matchs aller	Retour
Exempt - Heugnes	13 septembre 2009	30 mai 2010
Pellevoisin - Heugnes	27 septembre 2009	17 janvier 2010
Heugnes - Migné	11 octobre 2009	31 janvier 2010
St Lactencin - Heugnes	Le 18 Octobre 2009	Le 21 Février 2010
Heugnes - Argy	Le 25 Octobre 2009	Le 7 Mars 2010
Chevalier - Heugnes 13 H	Le 1 <sup>er</sup> Novembre 2009	Le 14 Mars 2010
Heugnes - St Genou	Le 8 Novembre 2009	Le 28 Mars 2010
Exempt - Heugnes	Le 15 Novembre 2009	Le 18 Avril 2010
Heugnes - Brenne	Le 29 Novembre 2009	Le 25 Avril 2010
Chatillon - Heugnes	Le 6 Décembre 2009	Le 2 Mai 2010
Heugnes - Obterre	Le 13 Décembre 2009	Le 16 Mai 2010

5<sup>ème</sup> division

## Les joueurs en rouge et noir - Un partenaire local a offert les maillots.

Les championnats de quatrième et cinquième divisions viennent de reprendre pour les équipes de l'AS Heugnes. Vendredi, avant l'entraînement, le Président Mr Jean-Claude Bonneau, les dirigeants, les joueurs et Mr le Maire Bernard Garnier étaient réunis au stade pour la remise d'un jeu de maillots. L'entreprise RENAUD de Heugnes, représentée par Mme Carole Taland, remettait les maillots aux joueurs en précisant : « Pour notre entreprise, c'est important de participer à la vie associative en offrant ce jeu de maillot à l'AS Heugnes ».

Le Président en a profité pour rappeler que la municipalité soutenait également le club. Les jeunes du club et les dirigeants ont reçu des dotations de la part du magasin Marcon Sports à Châteauroux. L'AS Heugnes était à l'honneur, dernièrement, à la mi-temps de la rencontre Berrichonne - Istres.

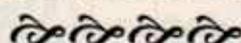
LA NOUVELLE REPUBLIQUE du 7 octobre 2009



## Etat. Civil du 3<sup>ème</sup> trimestre 2009

Mariage de CHAUVEAUX Stéphane et DESPREZ Céline le 5 septembre 2009

Mariage de AUBERT Pascal et PASQUET Dorothée le 10 octobre 2009



Décès de PECOURT René le 28 août 2009 à Châtillon-sur-Indre

### Secourisme

**Mr Jean-Marc HEBERT Moniteur de formation aux gestes des premiers secours PSC 1 organise une session ouverte à tous, les samedis après-midi 21 et 28 novembre 2009, à la Maison des Associations.**

**Renseignements au 05.54.39.07.80.**



### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE LA FIN DE L'ANNEE 2009

Mercredi 11 novembre 2009 : Loto du Comité des Fêtes à la Maison des Associations

Dimanche 29 novembre 2009 : Concours de belote des Amis du Jeudi à la Maison des Associations

Samedi 12 Décembre 2009 : Banquet de Sainte-Barbe - dîner à l'Auberge

5 décembre 2009 : TELETHON 2009 - passage des Maudits Cuits vers 8 H 20 (Place Saint-Martin et à la Mairie) pour le recueil de vos dons

18 décembre 2009 : Distribution des Colis de Noël

Mercredi 30 décembre 2009 : Cérémonie des Vœux du Maire à 17 h 30 à la Maison des Associations

Dimanche 10 janvier 2010 : Loto de l'Amicale des Parents d'Elèves à la Maison des Associations



# Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé

## Questionnaire d'enquête sur les pratiques existantes

La gestion domestique des déchets organiques (fermentescibles) regroupe les actions que peut entreprendre un ménage pour recycler ou utiliser ses déchets organiques sans avoir recours à la collecte par la collectivité

Dans quelle commune habitez vous?

### 1 Quelle est votre tranche d'âge ?

20 - 30 ans     30 - 50 ans     50 - 70 ans     plus de 70 ans

### 2 Votre habitat

type d'habitat :                      rural     lotissement     urbain

Avez-vous un potager, une pelouse, des fleurs , des arbres fruitiers, des haies ?

oui     non

Taille du jardin

0 à 250 m<sup>2</sup>     250 à 500 m<sup>2</sup>     500 à 1000 m<sup>2</sup>     plus de 1000 m<sup>2</sup>

Achetez vous du terreau pour votre jardin, vos fleurs

oui     non

### 3 Que faites vous de vos déchets de cuisine ( épluchures, reste de repas, fleurs fanées...) et de vos déchets verts ( tontes de pelouse,tailles de haies, déchets de massifs floraux,...)?

(faire une croix dans la case concernée pour chaque déchet)

Ils sont :

Déchets de cuisine		Déchets verts
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	jetés à la poubelle	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	emportés en déchetterie	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	déposés en décharge	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	brûlés	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	broyés	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	donnés aux animaux (poules, lapins, ânes...)	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	compostés	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	utilisés en paillage *	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>
<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>	autre (préciser ci-dessous)	<input style="width: 100%; height: 100%;" type="checkbox"/>

Seriez vous prêts à adopter de nouvelles pratiques citées ci-dessus, si celles-ci sont conformes à la réglementation?

oui     non

\* idée verte : le paillage consiste à étaler du broyat, des tontes de pelouses (sèches) ou des feuilles mortes au pied des plantes. Il permet de réduire d'un tiers les apports d'eau

**4 Savez vous ce qu'est le compostage?**

oui  non

Le pratiquez vous ou l'avez-vous pratiqué?

oui  oui, je l'ai pratiqué  non

préciser la raison de l'abandon :

si oui comment?

en tas  en bac que j'ai fabriqué  en bac acheté

Souhaitez vous obtenir des informations sur le compostage ?

oui  non

si vous ne le pratiquez, souhaitez vous le pratiquer?

oui  non

si vous le pratiquez, êtes vous satisfait de la méthode utilisée?

oui  non

**5 Avez-vous déjà broyé vos déchets de taille?**

oui  non

idée verte : la plupart des entreprises de location proposent différents types de broyeurs à végétaux. Le recours au broyage permet d'éviter plusieurs tours à la déchetterie

**6 La gestion des déchets**

Savez vous combien coûte le traitement d'une tonne de déchets organiques à la déchetterie?

de 0 à 30 €  de 30 à 60 €  de 60 à 100 €  plus de 100 €

Savez vous combien coûte le traitement d'une tonne de déchets organiques avec vos ordures ménagères?

de 0 à 30 €  de 30 à 60 €  de 60 à 100 €  plus de 100 €

**7 Vos commentaires**